

Le 14 avril 2008

À une assemblée spéciale du conseil municipal de St-Ferréol-les-Neiges, tenue au lieu habituel et à 20 heures, à laquelle étaient présents mesdames Lyse Gingras et Monique Goulet et messieurs André Drolet, Robert Pilote et Laurent Habel tous formant quorum sous la présidence de monsieur Germain Tremblay, maire. Monsieur Yvon-Paul Morrissette est absent avec motivation.

Rés. 08-122
Avis de
convocation
Il est proposé par monsieur Laurent Habel et unanimement résolu que le conseil municipal accepte l'avis de convocation, tel que rédigé.

Rés. 08-123
PIIA 170 rue
du Marais
Attendu la résolution #07-123 du comité consultatif d'urbanisme concernant la demande de permis de madame Suzanne Tremblay ;

Attendu que madame Suzanne Tremblay a dû effectuer des modifications à ses plans afin de diminuer les coûts de construction de sa résidence unifamiliale isolée qui sera située au 170 rue du Marais ;

Attendu que les plans rencontrent les objectifs et critères du règlement sur les PIIA ;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme a soumis, le 8 avril 2008, une recommandation favorable à cette demande de permis;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur André Drolet et unanimement résolu que le conseil municipal accepte les modifications apportées aux plans et accorde la demande de permis à madame Suzanne Tremblay, pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée au 170 rue du Marais.

Rés. 08-124
PIIA 46 rue
de la Colline
Attendu la demande de permis de monsieur Paul Longchamps pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée qui sera située au 46 rue de la Colline ;

Attendu que le revêtement extérieur sera en bois de couleur jaune colonial ;

Attendu que les plans présentés respectent les objectifs et critères du règlement sur les PIIA;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme a soumis, le 8 avril 2008, une recommandation favorable à cette demande de permis;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur André Drolet et unanimement résolu que le conseil municipal accorde la demande de permis à monsieur Paul Longchamps, pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée qui sera située au 46 rue de la Colline.

Rés. 08-125
Colloque
Transport
collectif
Il est proposé par monsieur Laurent Habel, appuyé par madame Monique Goulet et résolu que le conseil municipal inscrive un membre du comité permanent de la famille au colloque conjoint FQM/ACTCRQ/APAQ qui se tiendra les 1 et 2 mai 2008 au Château Mont-Ste-Anne à Beaupré. Le coût d'inscription est de 210 \$ + taxes.

Pour : Madame Monique Goulet et messieurs Laurent Habel, André Drolet et Robert Pilote

Contre : Madame Lyse Gingras qui ne comprend pas pourquoi la municipalité défraierait le coût d'inscription de 210 \$ + taxes pour un membre d'un comité qui n'est pas élu alors

que c'est gratuit pour ces derniers. Pour sa part, elle s'est inscrite puisqu'elle est responsable du dossier du transport. Lors d'une rencontre auquelle elle a participé le 11 avril dernier, le préfet de la MRC l'aurait informé que le dossier du transport collectif relevait des élus et que c'était la suite logique du dossier du transport adapté dont elle est responsable.

Levée de l'assemblée à 20 heures 20.

Germain Tremblay, maire

François Drouin, dir. gén. et sec.-trés.